

la Norwège, la Moscovie sont plus peuplés que la France, l'Italie, la Bohème, l'Autriche, les Pays-Bas Catholiques, *ibid.* A qui l'Auteur croit-il parler ? *Aux sots & aux enfans*, répond *l'Ami des hommes* en traitant cette matière. La liberté dans le mariage réduiroit bientôt les Etats Catholiques à la dépopulation, où nous voyons les Pays du Nord, la Turquie, la Perse, toutes les Provinces où règne cette liberté. La possibilité du divorce romproit les mariages au premier dégoût, à la première contestation. On inventeroit mille calomnies pour se délivrer d'un joug odieux ; le labyrinthe des Loix humaines en faciliteroit les moyens. C'est la réflexion que le *mauvais discoureur S. Jérôme* faisoit, il y a 1300 ans. Telle femme passeroit au vingtième mari, tel mari à la vingtième femme ; polygamie successive, mais réelle & plus nuisible encore que l'Asiatique. L'adultère & les autres crimes en ce genre n'en seroient que plus fréquens ; suivant la remarque du Philosophe Montesquieu, appuyée de l'expérience & des exemples incontestables qu'il allègue : *Il en est, dit-il, de cette passion comme de l'avarice ; elle augmente sa soif par l'acquisition.*

Ce sont, sans doute, ces excès qui ont réveillé la vigilance des premiers Pasteurs, & qui ont engagé l'Eglise à rappeler l'indissolubilité du mariage à sa rigueur primitive, que les Origènes, les Clément, les Augustin, les Chrysofôme,

Esp. des
Loix. L. 16.
C. 6.

ques justes, quelques naturelles qu'elles soient ; ils préfèrent de déclamer contre tout ce qui blesse leur système avec un enthousiasme qui les aveugle sur toutes les raisons contraires.

ris, qua ver-
santur in cor-
de ejus. Prov.
18.